

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Marieville tenue le mardi 7 juillet 2015 à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de monsieur Gilles Delorme, Maire, à laquelle sont présents:

Poste	Nom
Conseillère, district électoral numéro 1	Caroline Gagnon
Conseiller, district électoral numéro 2	Pierre St-Jean
Conseiller, district électoral numéro 3	Marc-André Sévigny
Conseillère, district électoral numéro 4	Monic Paquette
Conseiller, district électoral numéro 5	Louis Bienvenu
Conseiller, district électoral numéro 6	Gilbert Lefort

Sont aussi présentes : Mesdames Madame Francine Tétreault, OMA, Directrice générale et Mélanie Calgaro, OMA, greffière adjointe.

Aucune personne n'assiste à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

4. ADMINISTRATION

4.1 Adjudication du contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts, des chaussées et des trottoirs de la Ville de Marieville

5. PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION

5.1. Adoption de règlement

5.2. Avis de motion

6. AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES

7. COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC

7.1 Communication du Maire au public

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

9.1 Levée de l'assemblée

La séance ayant été dûment convoquée, monsieur le Maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 30.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M15-07-200

SUR PROPOSITION DE : Louis Bienvenu
APPUYÉE PAR : Marc-André Sévigny
IL EST RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce Conseil :

De garder l'ordre du jour ouvert.

VOTE : POUR : 6
CONTRE : 0
ABSENT : 0

ADOPTÉE

2) ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

3) DÉPÔT DE DOCUMENTS**4) ADMINISTRATION****4.1 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS, DES CHAUSSÉES ET DES TROTTOIRS DE LA VILLE DE MARIEVILLE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Marieville doit procéder à la mise à jour de son plan d'intervention pour le renouvellement de ses conduites d'eau potable, d'égouts, des chaussées et de ses trottoirs;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, des soumissions, par voie d'appel d'offres public, avec système d'évaluation et de pondération des offres, furent sollicitées par la Ville de Marieville, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts, des chaussées et des trottoirs de la Ville de Marieville;

CONSIDÉRANT qu'à la suite du processus d'appel d'offres, les soumissionnaires suivants ont présenté une soumission:

- Comeau Expert Conseil;
- Cima + S.E.N.C.;
- Aqua Data inc.; et
- Le Groupe Conseil Génipur inc.;

CONSIDÉRANT que la Ville de Marieville a requis des prix comprenant une option pour l'auscultation de ses trottoirs;

CONSIDÉRANT que la Ville de Marieville a également demandé des prix pour des rencontres additionnelles et la préparation de l'appel d'offres pour l'auscultation des égouts en cas de besoin;

CONSIDÉRANT que le résultat de l'évaluation des offres nécessaire à leur qualification est le suivant:

Entreprises	Pointage intérimaire	Prix excluant l'auscultation des trottoirs (excluant les taxes)	Rang
Comeau Expert Conseil	74	65 500 \$	3 ^{ème}
Cima + S.E.N.C.	84	54 500 \$	1 ^{er}
Aqua-Data inc.	85	60 705 \$	2 ^{ème}
Le Groupe Conseil Génipur inc	78	95 600 \$	4 ^{ème}

Entreprises	Pointage intérimaire	Prix incluant l'auscultation des trottoirs (excluant les taxes)	Rang
Comeau Expert Conseil	74	71 000 \$	3 ^{ème}
Cima + S.E.N.C.	84	71 500 \$	1 ^{er}
Aqua-Data inc.	85	74 905 \$	2 ^{ème}
Le Groupe Conseil Génipur inc	78	108 100 \$	4 ^{ème}

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection daté du 2 juillet 2015;

M15-07-201

SUR PROPOSITION DE : Marc-André Sévigny

APPUYÉE PAR : Pierre St-Jean

IL EST RÉSOLU :

D'adjuger le contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts, des chaussées et des trottoirs de la Ville de Marieville incluant l'auscultation des trottoirs à Cima + S.E.N.C. pour un montant de 71 500 \$, excluant les taxes, conformément à la soumission de l'entreprise datée du 23 juin 2015; le devis, la soumission et la présente résolution formant le contrat liant les parties.

D'approprier le montant nécessaire à même le montant à recevoir du programme TECQ 2014-2018 et de l'affecter au paiement de cette dépense.

VOTE : POUR : 6

CONTRE : 0

ABSENT : 0

ADOPTÉE

5) **PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION**

5.1) **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

5.2) **AVIS DE MOTION**

6) **AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES**

7) **COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC**

7.1 Le Maire informe les citoyens du projet « *Jardins de Rêve* » en mentionnant que les travaux sont commencés et devraient se terminer le 17 juillet 2015. Cette même journée aura lieu une cérémonie officielle.

8) **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

9.1 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 35.

Gilles Delorme
Maire

Mélanie Calgaro, OMA, notaire
Greffière adjointe